

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 décembre 2024

**RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)**

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° AC25

présenté par

Mme Piron, Mme Corneloup, M. Belhaddad, Mme Lise Magnier, M. Frébault, M. Grelier et  
M. Boucard

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la première phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« , France Médias Monde ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'exclusion de France Médias Monde du périmètre de la réforme de l'audiovisuel public est une nécessité impérieuse dictée par les spécificités des missions internationales de cet acteur clé et par le contexte géopolitique mondial. Alors que le Gouvernement a choisi de remettre à l'ordre du jour la réforme de l'audiovisuel public, visant à regrouper les sociétés concernées au sein d'une holding exécutive, il est essentiel de rappeler que France Médias Monde avait déjà été exclu de cette réforme lors des débats parlementaires de juin 2024. Cette décision, soutenue à l'époque par la Commission des Affaires culturelles et par la Commission des Affaires étrangères, reflétait l'arbitrage du Gouvernement, confirmé par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, en faveur du maintien des spécificités de l'audiovisuel extérieur.

Dans un contexte international marqué par des manipulations massives de l'information, des attaques contre la liberté de la presse et des concurrences accrues dans le paysage audiovisuel mondial, France Médias Monde demeure un outil stratégique unique pour défendre les valeurs démocratiques et humanistes de la France. RFI, France 24 et Monte Carlo Doualiya sont les seules plateformes capables de diffuser des contenus plurilingues en 21 langues, adressés aux publics internationaux, et de lutter efficacement contre les infox. L'intégration de France Médias Monde dans une structure de gouvernance tournée principalement vers les enjeux nationaux risquerait de reléguer ses missions internationales au second plan. Les exemples récents des difficultés rencontrées par BBC World Service, suite à sa fusion avec BBC News, illustrent les dangers d'une telle orientation.

Par rapport à la version initiale de la loi proposée par le Sénat, qui prévoyait une simple holding, la ministre a annoncé la création d'une holding exécutive avec un conseil d'administration unique et un budget global. Cela limiterait la capacité du Parlement à ajuster les budgets des différentes

entités. Pourtant, ces dernières semaines, nous avons précisément voté des augmentations de budget pour France Médias Monde, et non pour France Télévisions.

Le modèle actuel de France Médias Monde repose sur une organisation efficace et cohérente qui répond aux besoins spécifiques des publics internationaux, avec une forte intégration entre ses chaînes en français, anglais, arabe et espagnol. Une fusion ou une convergence avec des entités à vocation nationale, comme franceinfo, serait non seulement inefficace, mais également inadaptée aux attentes des publics étrangers. Les exemples concrets de ses initiatives, comme le renforcement de ses hubs à Beyrouth, Dakar et Bucarest, montrent combien ses équipes sont mobilisées pour répondre aux urgences géopolitiques et développer de nouvelles offres, dans un contexte où le temps et les moyens financiers sont comptés.

De plus, l'intégration de France Médias Monde dans une holding entraînerait des coûts administratifs supplémentaires et une réorganisation chronophage, détournant des ressources humaines et financières des priorités stratégiques internationales. Ce risque est d'autant plus préoccupant que le budget de France Médias Monde ne représente que 7 % du financement total de l'audiovisuel public, ce qui accentuerait son poids marginal au sein d'une structure où les préoccupations nationales domineraient inévitablement.

Enfin, l'exclusion de France Médias Monde de cette réforme ne constitue en rien un frein à la poursuite des synergies déjà à l'œuvre avec les autres entités de l'audiovisuel public. Des coopérations existent et continueront de se développer, qu'il s'agisse de partages éditoriaux, d'achats groupés ou de mutualisation technologique. Ces partenariats doivent cependant respecter les spécificités de France Médias Monde, dont la mission première est de porter la voix de la France à l'échelle mondiale, en renforçant la lutte contre la désinformation dans toutes les langues stratégiques.

Dans un monde en pleine recomposition géopolitique, où la guerre informationnelle est devenue un champ de bataille crucial, il est essentiel de préserver les moyens et l'agilité de France Médias Monde. Cela passe par son maintien en dehors du cadre de la réforme de l'audiovisuel public, pour lui permettre de continuer à jouer pleinement son rôle dans la stratégie d'influence internationale de la France.